COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du mardi 16 novembre 2021 à 20 h 30

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
présents : 20
votants : 23

L'an deux mille vingt et un, le seize novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le dix novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Bernard METAIREAU, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, M. Julien AGENEAU, Mme Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, Mme Jessica HILLION, Mme Sophie FOUCAUD, M. Pierre RABILLER.

Absents excusés :
Alexandra SIRET donne procuration à Catherine GUITTET,
Cédric GRELET donne procuration à Philippe GREAUD,
Dominique PASQUIER donne procuration à Thierry VOINEAU.

Mme Sophie FOUCAUD a été désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du mardi 12 octobre 2021

AFFAIRES ECONOMIQUES

Intervention de Monsieur Philippe BOUDEAU, directeur de l'E.H.PA.D. Sainte-Anne

Présentation du fonctionnement de l'E.H.P.A.D. Sainte-Anne et échanges avec les élus.

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal (délibération n°094_2021)

Par délibération n° 2020-56 du 4 Juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation :

- Construction du complexe culturel : signature le 15 novembre 2021 des marchés (17 lots) pour un coût global de 1 831 177.42 € H.T. **voir annexe n°2**

- Avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du complexe culturel :
  - Montant du marché initial : 112 700.00 € H.T.
  - Montant après avenant n°1 : 112 700.00 € H.T. (nouvelle répartition des honoraires)
  - Montant après avenant n°2 : 120 572.90 € H.T.
  - Montant après avenant n°3 : 141 891.31 € H.T. (signé le 22 Octobre 2021)

- Construction de la voirie et réseaux divers du complexe culturel : l'entreprise retenue est Eiffage pour un montant de 228 157.10 € H.T. (estimation du maître d'œuvre : 248 000.00 € H.T.)

- Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la voirie et réseaux divers du complexe culturel :
  - Montant initial du marché : 14 680.00 € H.T.
  - Forfait définitif de rémunération : 14 319.10 € H.T. (soit – 360.90 € H.T.)

- Déplacement de réseaux place du Moustier :
  - Devis Enedis d'un montant de 11 844.75 € H.T. signé le 15 octobre 2021
  - Devis Sydev d'un montant de 8 038.00 € signé le 15 octobre 2021

Décision Modificative n°03/2021 – budget principal (délibération n°095_2021)

Dominique PASQUIER, adjointe, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une décision modificative concernant la répartition des crédits budgétaires.

Budget Principal

Section de fonctionnement

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
6574 subventions aux associations	+ 30 000.00	
6156 maintenance des équipements	+ 7 000.00	
6411 Personnel communal	+ 16 500.00	
023 virement à la section d'investissement	+ 40 200.00	
6419 remboursements sur rémunérations du personnel		+ 8 000.00
74121 dotations de solidarité rurale		+ 85 700.00
TOTAL	**+ 93 700.00**	**+ 93 700.00**

Section d'investissement

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
2315 travaux opération 82 voirie	+ 18 000.00	
204172 participation Sydev	+ 8 200.00	
2313 travaux opération 180 bâtiments	+ 14 000.00	
021 virement de la section de fonctionnement		+ 40 200.00
041-2312 opération 97 videoprotection	*+ 511.78*	
041-2313 opération 98 dojo	*+1 374.81*	
041-2313 opération 96 restaurant scol	*+ 1 586.02*	
041-2313 opération 103 presbytère	*+ 480.86*	
041-2315 opération 82 voirie	*+ 739.87*	
041-2033 opération 97 videoprotection		*+511.78*
041-2033 opération 98 dojo		*+1374.81*
041-2033 opération 96 restaurant scol		*+1586.02*
041-2033 opération 103 presbytère		*+480.86*
041-2033 opération 82 voirie		*+739.87*
TOTAL	**+ 44 893.34**	**+ 44 893.34**

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la décision modificative ci-dessus.

Décision Modificative n°01/2021 – budget assainissement collectif (délibération n°096_2021)

Dominique PASQUIER, adjointe, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une décision modificative concernant la répartition des crédits budgétaires.

Budget assainissement collectif
Section d'investissement

Imputation comptable	Dépenses (€)	Recettes (€)
2315 travaux	- 550.00	
1641 remboursement capital emprunt	+ 550.00	
TOTAL	**0**	

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la décision modificative ci-dessus.

Ressources humaines et télétravail (délibération n°097_2021)

L'article 14 de la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 portant Transformation de la Fonction publique est venu renforcer les accords collectifs issus des négociations entre organisations syndicales et employeurs territoriaux, en élargissant leur domaine de compétence et en leur conférant une portée juridique. Dans la continuité de la loi, un accord-cadre national de télétravail a été signé le 13 juillet dernier. Il définit le télétravail, précise son sens et sa place, ainsi que les conditions d'accès, la notion de développement des tiers lieux et des espaces partagés et enfin l'allocation de télétravail. L'accord prévoit en outre, l'obligation pour les employeurs publics d'engager des négociations sur le télétravail d'ici le 31 décembre 2021 au plus tard en vue de la conclusion d'un accord local relatif au télétravail. Deux réunions ont été organisées avec les agents communaux le mardi 9 Novembre 2021 sur ce sujet. Il est rendu compte de ces échanges.

Après la présentation des dispositions légales sur le télétravail et des échanges avec les agents, il a été convenu à l'unanimité des membres présents de ne pas mettre en place ce dispositif au sein de la collectivité. Cette position pourra être réévaluée à tout moment à la demande de chacun.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Prend acte de cette décision

Locations des vélos à assistance électrique

Un point est fait sur la fréquence des locations des vélos à assistance électrique.

Calendrier prévisionnel des réunions du Conseil Municipal – année 2022

18 Janvier 2022	22 Février 2022	22 Mars 2022	26 Avril 2022
31 Mai 2022	28 Juin 2022	6 Septembre 2022	11 Octobre 2022
15 Novembre 2022	13 Décembre 2022		

PATRIMOINE COMMUNAL

Complexe culturel

Point sur l'état d'avancement du dossier : les marchés de travaux ont été notifiés aux entreprises le lundi 15 Novembre 2021. Une réunion de coordination du chantier sera organisée dans les prochains avec les entreprises. Démarrage des travaux : Janvier 2022.

Points divers

Vendée Énergie étudie la possibilité de mettre en place des centrales photovoltaïques sur le patrimoine communal.

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Restaurant scolaire

Installation d'une nouvelle présidente à l'association de gestion du restaurant scolaire municipal : Charlène Rival.

Demande d'une subvention complémentaire exceptionnelle – AGRSM (délibération n°098_2021)

Martine GRATTON propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle complémentaire à l'association de gestion du restaurant scolaire municipal (A.G.R.S.M.) d'un montant de 20 000.00 € Les recettes ne couvrent pas le montant des dépenses notamment les charges de personnel.
Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000.00 € à l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal – compte 6574 budget principal
- Dit que cette somme sera versée au fur et à mesure en fonction des besoins

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Projet de biométhanisation MéthaHerbauges

Présentation du calendrier de la concertation publique **(voir annexe n°3).**

Label Villes et Villages Fleuris

Renouvellement du label 3 fleurs et le jury régional propose la candidature de la Commune au label 4 fleurs en 2022.

Informations diverses

- Opération 1 arbre 1 naissance : samedi 20 Novembre 2021
- Semaine de l'arbre : 12 au 19 Mars 2022 (diverses animations dont la plantation d'un verger)
- Le concours des maisons paysagers aura bien lieu au printemps 2022

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION ET ANIMATION

Manifestation avec l'association l'Artisterie en Septembre 2023

VOIRIE, AGRICULTURE ET SPORTS

Voirie

Point sur les travaux en cours :

- Réfection de la RD n°39 (rue du Bois Joly, rue du Curé Barbedette et rue de la Croix Moinet) par le Département en cours
- Enfouissement des réseaux aériens rue de Bourgneuf et rue de la Croix Moinet : les travaux ne sont pas terminés en raison d'une grève prolongée de l'opérateur Enedis

Foire-concours charolais : bilan

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu des réunions de commissions au sein de la Communauté de Communes Vie et Boulogne
- Cérémonie des vœux : dimanche 9 Janvier 2022 à 10h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h05.

LES LUCS-SUR-BOULOGNE, le 17 Novembre 2022.

Le Maire,

Roger GABORIEAU

MAIRIE DES LUCS-SUR-BOULOGNE (Vendée)

Projet de biométhanisation
Réunions Publiques

Métha Herbauges CORCOUE

(Phase 2 de la Concertation Publique suite au rapport des Garantes de la CNDP de novembre 2021 à Janvier 2022)

Coopérative d'Herbauges vous invite à participer à l'une des **réunions d'information ouvertes au grand public** dans le but de permettre au plus grand nombre de prendre connaissance du projet, d'échanger avec nous, Porteurs de projet, et d'émettre questions et avis, afin que chacun comprenne les enjeux de ce type de projet.

Metha Herbauges Corcoué implique **210 agriculteurs** dont certains de votre commune. Cet outil de biométhanisation est un outil de territoire pour :

- la valorisation de nos effluents d'élevage en un **engrais organique**, le digestat qui nous rend moins dépendants des fertilisants chimiques ;
- la lutte contre les changements climatiques avec la **réduction annuelle de 60.000 à 100.000 tonnes de CO2 ;**
- la création d'**emploi locaux directs et indirects, non délocalisables ;**
- la production d'**Energie locale et renouvelable**, le biométhane

COURRIER ARRIVÉ
02 NOV. 2021
MAIRIE LES LUCS-SUR-BOULO

La biométhanisation est un levier de consolidation de notre bassin d'élevage, pour faire évoluer rapidement nos pratiques, en limitant l'émission de gaz à effet serre, en respectant mieux l'environnement et en participant à la décarbonation de notre économie territoriale.

Cet engagement collectif permet à chaque éleveur, quelque soit sa taille, son mode de production, d'accéder à la biométhanisation, tout en assurant notre indépendance alimentaire. Nous souhaitons que toutes les exploitations engagées dans le projet soient certifiées en agriculture biologique ou en HVE de niveau III avec le label bas carbone.

Châteauneuf (85 710)
salle A et B, 5 rue Rivaudeau, le 22-11-2021, 18.45 à 21.30

Saint Philibert de Grand Lieu (44 310)
salle du Marais, le 23-11-2021, 18.45 à 21.30

Chéméré (44 320) Chaumes en Retz
salle Ellipse, Impasse du Lavoir le 25-11-2021, 18.45 à 21.30

Legé (44 650)
salle Rabelais, rue du Général Charette de la Contrie, le 26-11-2021, 18.45 à 21.30

Ces réunions seront suivies d'un verre de convivialité pour poursuivre les échanges

Ateliers Publics

Machecoul St Même, Salle la vallée du Tenu, rue des chênes

Le 07-12-2021 et le 14-12-2021

Compte tenu des risques sanitaires, le Pass sanitaire ou un PCR négatif sera demandé à l'entrée des salles des différentes réunions publiques.

Papier Recyclable -- Ne pas jeter sur la voie publique – Imprimeur : Imprimerie Nouvelle, Pornic
Metha Herbauges Corcoué RCS : 878 131 911 (Nantes) - www.methaherbauges-corcoue.fr

Annexe n°2

MAIRIE DES LUCS SUR BOULOGNE
Construction d'un complexe culturel
338 rue Georges Clemenceau - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

SYNTHESE DES CANDIDATS APRES ANALYSE DES OFFRES

LOT		CANDIDAT	MONTANT HT ESTIMATION DCE	OFFRES	
				MONTANT HT	PSE 01 : FOURNITURE TABLETTE TACTILE COMMANDE SONORISATION
1	DEMOLITION - DESAMIANTAGE	SARL ATDV	93 000,00 €	83 977,55 €	
2	GROS-ŒUVRE	SAS MORISSET	530 000,00 €	537 485,52 €	
3	CHARPENTE BOIS	SAS STE DES CHARPENTES FOURNIER	46 000,00 €	69 339,86 €	
4	SERRURERIE - BARDAGE	AR METAL CONCEPTION	53 000,00 €	59 246,90 €	
5	ETANCHEITE	OUEST ETANCHE	125 000,00 €	117 639,88 €	
6	MENUISERIES EXTERIEURES	SERRURERIE LUCONNAISE	65 000,00 €	54 942,00 €	
7	MENUISERIES INTERIEURES / AGENCEMENT	SARL MAHE NICOLAS	102 000,00 €	105 367,98 €	
8	CLOISONS SECHES - PLAFOND - PLAQUES DE PLATRE	SAS PLATRE VIE	104 000,00 €	118 001,39 €	
9	CARRELAGE - FAIENCE	BATICERAM	59 000,00 €	43 374,57 €	
10	PEINTURE - REVETEMENTS DE SOLS COLLES	SARL AUCHER	46 000,00 €	37 400,00 €	
11	PLAFONDS SUSPENDUS	SARL PLAFISOL	37 000,00 €	31 194,42 €	
12	TENTURES SCENIQUES	SPACE SYSTEM	9 000,00 €	7 727,00 €	
13	STRUCTURE ET MACHINERIE SCENIQUE	SAS TAMBE	76 500,00 €	64 710,00 €	
14	TRIBUNES	SAMIA DEVIANNE	110 000,00 €	116 168,39 €	
15	PLOMBERIE - SANITAIRE	ETABLISSEMENT FAUCHET	26 700,00 €	26 017,49 €	
16	CHAUFFAGE - VENTILATION	AMIAUD SARL	202 000,00 €	214 845,75 €	
17	ELECTRICITE / EQUIPEMENTS SCENIQUES	SNGE OUEST	154 925,00 €	142 800,00 €	938,72 €
COUT DES TRAVAUX AU STADE DE L'ANALYSE DES OFFRES			1 839 125,00 €	1 830 238,70 €	938,72

Annexe n°3

SAS METHA HERBAUGES CORCOUE
La Vergnière
44650 Corcoué sur Logne
www.methaherbauges-corcoue.fr

RCS : 878 131 911 (Nantes)

COURRIER ARRIVÉ LE
02 NOV. 2021
MAIRIE LES LUCS

A l'attention de Mme ou Mr Le Maire
Mairie de Les Lucs sur Boulogne
164 avenue des Pierres Noires
85170 Les Lucs sur Boulogne

27-10-2021, Corcoué sur Logne

Objet : Concertation publique – Projet de biométhanisation MéthaHerbauges

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous contacter dans le cadre du projet de biométhanisation MéthaHerbauges Corcoué porté par la Coopérative d'Herbauges et son partenaire Nature Energy.

Le projet Metha Herbauges Corcoué implique **210 agriculteurs** dont certains de votre commune. Cet outil de biométhanisation est un outil de territoire pour :

- La valorisation de nos effluents d'élevage en un **engrais organique**, le digestat qui nous rend moins dépendants des fertilisants fossiles ;
- La lutte contre le changement climatique avec la **réduction annuelle de 60.000 à 100.000 tonnes de CO2 ;**
- La création d'**emploi locaux directs et indirects, non délocalisables.**
- La production d'**Energie locale et renouvelable**, le biométhane, en remplacement du gaz naturel importé.

La biométhanisation est un outil, un levier de consolidation de notre bassin d'élevage, pour faire évoluer rapidement nos pratiques de stockage, d'épandage, favorables à une meilleure valorisation de nos engrais organiques naturels, en limitant l'émission de gaz à effet serre, en respectant mieux l'environnement et en participant à la décarbonation de notre économie.

Cet engagement collectif permet à chaque éleveur, quelque soit sa taille, son mode de production, d'accéder à la biométhanisation, tout en assurant notre indépendance alimentaire. Nous souhaitons que toutes les exploitations engagées dans le projet soient certifiées en agriculture biologique ou en HVE de niveau III avec le label bas carbone.

A ce titre, nous souhaiterions que votre mairie se fasse l'écho de l'organisation de **réunions publiques qui seront organisées sur le territoire et auxquelles les élus, les acteurs économiques, les associations et les citoyens** qui le souhaitent **sont invités à participer.** Nous vous demandons de diffuser largement les dates et les lieux de ces réunions publiques organisées dans le cadre de la phase 2 de la concertation élargie de novembre 2021 à janvier 2022, suite au rapport des garantes de la

CNDP (panneau d'affichage public, site internet, bulletin municipal...etc.) afin que chacun comprenne bien les enjeux de ce type de projet.

Vous trouverez-ci après les dates, horaires et lieux de ces différentes réunions :

- **Châteauneuf (85 710), salle A et B, 5 rue Rivaudeau :** 22-11-2021, 18.45 à 21.30
- **Saint Philibert de Grand Lieu (44 310), salle du Marais :** 23-11-2021, 18.45 à 21.30
- **Chéméré (44 320) – Chaumes en Retz, salle Ellipse, Impasse du Lavoir :** 25-11-2021, 18.45 à 21.30
- **Legé (44 650), salle Rabelais, rue du Général Charette de la Contrie :** 26-11-2021, 18.45 à 21.30

Ces réunions seront suivies d'un verre de convivialité pour poursuivre les échanges. Compte tenu des risques sanitaires, le Pass sanitaire ou un PCR négatif sera demandé à l'entrée des salles des différentes réunions publiques.

Vous trouverez également les dates des deux ateliers prévus au cours de la première quinzaine de décembre, les thèmes abordés lors de ces ateliers seront définis à l'issue des réunions publiques :

- **Machecoul Saint Même (44 270), Salle La Vallée du Tenu, rue des Chênes :** 07-12-2021, 18.45 à 21.30
- **Machecoul Saint Même (44 270), Salle La Vallée du Tenu, rue des Chênes :** 14-12-2021, 18.45 à 21.30

En complément, pour les personnes qui ne pourraient se rendre à ces réunions, nous avons mis en place un site internet. Une rubrique contact permet aux citoyens de nous adresser leurs demandes de renseignements : https://www.methaherbauges-corcoue.fr/

Dans l'attente de la rencontre de vos élus et concitoyens, nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom et pour le compte des 210 agriculteurs engagés dans le projet, de la Coopérative d'Herbauges, de ses salariés et, de Nature Energy France.

Guillaume Voineau.
Président de la Coopérative Herbauges
Président de MethaHerbauges Corcoué